



Ma voisine peut-elle me faire changer ma fenetre

Par **salutgoulou**, le **25/12/2008** à **16:37**

Bonjour,

Je suis dans le gouffre avec ma voisine

Elle m'a déjà mit au tribunal

Et après s'être mit d'accord pour remettre certaines choses aux normes

Elle demande à ce que je change ma fenêtrre par un verre opaque

Ma fenêtrre donne sur sa pelouse et est équipée de volets et de barreaux qui limitent la vue et nos propriétés

Un expert est déjà passé mais elle n'en avait pas fait la demande ce jour là.

Depuis je devais remettre les barreaux et une grille d'aération pour ma cave afin que son chien ne tombe dedans.

Elle m'avait donné l'autorisation d'effectuer les travaux en passant chez elle, le jour de l'expertise mais après elle m'en a toujours refusé l'accès.

Je n'ai pas réellement compris pourquoi elle m'écrivait en lettre recommander

Mais j'ai compris le jour ou j'ai reçu une deuxième assignation au tribunal, mais là pour non effectuation des travaux.

Afin de ne pas y retourner, j'avais effectué les travaux de chez moi.

Mais il est vrai que ceci a prit un certain temps car j'en ai profité pour faire mettre du double vitrage à mes fenêtrres et qu'à l'époque, je n'avais pas beaucoup de revenu.

J'ai prit contact avec une association qui a étudié mon affaire et qui ont jugé qu'une lettre à son avocat prouvant que les dits travaux ont été effectués serait suffisante.

J'ai joint des photos l'attestant.

Je n'ai pas eu de nouvelle par la suite et j'ai cru que l'affaire était terminée.

Mais au mois de juillet une audience a été jugé sans que je le sache et me condamne à 1500 euros de dommage et intérêt.

L'histoire est un peu folle pour la décrire en quelques lignes

Mais j'aimerais savoir si je peux avoir un recours et si on peut me faire changer mon verre de fenêtre par un verre opaque, alors que déjà les anciens propriétaires avaient un verre transparent avant qu'ils achètent en 1967 ?